

A.P.M.E.P.

VOTE 1983

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

La représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus reconnue que le nombre de votants est grand.

En cette période où la concertation et la décentralisation sont à l'honneur, il est important que notre Association soit forte pour obtenir que vous puissiez aussi faire entendre votre voix au niveau local.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ ! Votre vote doit parvenir avant le 30 avril 1983

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 339.

*
* * *

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par J. Bolon et F. Dupuis
- III. Compte rendu financier, par J. Bornens
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980 (Bulletin n° 326, décembre 1980, p. 938) et au nouveau règlement intérieur (Bulletin n° 330, septembre 1981, p. 765), il s'agit cette année de pourvoir 14 sièges nationaux du Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité, le rapport financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

1 - Prenez connaissance du rapport d'activité, du compte rendu financier, ainsi que du compte rendu des débats en Comité National sur ces deux documents.

Prenez également connaissance des déclarations des candidats au Comité National.

2 - Remplissez le bulletin de vote.

3 - Introduisez votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.

5 - Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6 - Cachetez, affranchissez à 1,80 F et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite de réception : 30 avril 1983

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Jeanne BOLON et Francis DUPUIS

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement... C'est donc sous une double signature que vous lirez ce rapport d'activité, celles de Jeanne BOLON et Francis DUPUIS.

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1982.

Conformément aux statuts, le rapport d'activité a été présenté au Comité National de janvier 1983. Certaines des remarques émises à cette occasion ont été intégrées ou citées dans le texte. D'autres ont été regroupées dans le préambule ci-dessous.

Les résultats des votes du Comité figurent sous le titre de chaque paragraphe.

* * *

Plan

Préambule à la suite des débats du Comité National de janvier 1983.

1. Intervention sur les réformes en cours :
 - second cycle,
 - L.E.P.
2. Développement de la vie interne de l'Association :
 - secrétariat et fichier,
 - publications,
 - Régionales et commissions nationales,
 - Journées nationales,
 - aide à la vie associative.
3. Les grands dossiers : évolutions et réflexion
 - innovation et vie des établissements,
 - formation des maîtres,
 - informatique,
 - avenir des collèges, avenir des lycées,
 - vers une COPREM ?

En guise de conclusion.

Préambule à la suite des débats du Comité National des 15 et 16 janvier 1983

Il apparaît, à la lecture du rapport, que l'A.P.M.E.P. a engagé cette année le plus gros de ses forces vives dans les commissions et groupes de travail ou de réflexion du Ministère (de Peretti, Legrand, Prost, suivi de la seconde).

Plusieurs des membres du Comité expriment leur regret de voir ainsi notre association courir après l'actualité, pour parer au plus pressé, au détriment d'une réflexion prospective sur notre enseignement, ce qui est notre véritable rôle.

Il est certes nouveau et intéressant que le Ministère ait le souci de consulter les usagers, et notamment l'A.P.M.E.P., pour les réformes qu'il compte entreprendre. Mais beaucoup d'entre nous, au vu du faible rendement de cette concertation, de l'absence totale d'aide à la vie associative, s'inquiètent dans le même temps de la permanence de certains blocages ou de certaines pratiques maintes fois dénoncées, et soulignent que si le Ministère continue dans cette voie, nos relations avec lui ne peuvent que se détériorer.

1. Intervention sur les réformes en cours

Vote du Comité sur ce paragraphe: 27 pour, 2 abstentions, 0 contre.

Cette année, au plan de l'institution, aura été essentiellement une année de réflexion. Les seules mesures importantes nouvelles sont celles qui ont marqué la mise en place de la réorganisation du second cycle, et de la troisième préparatoire en L.E.P., qui auront donc mobilisé particulièrement les instances de l'Association, même si nous avons eu également à intervenir plus ponctuellement sur d'autres thèmes: recrutements, informatique, manuels scolaires.

a. Réorganisation du second cycle

— Suivi de la seconde,

Des effectifs très lourds, une population scolaire plus hétérogène, issue d'une scolarité en collège différente, des finalités peu claires, des contenus nouveaux, qui, s'ils ont été élaborés dans un certain esprit de concertation, n'en ont pas moins manqué d'une véritable expérimentation... La liste est longue des difficultés auxquelles se sont heurtés professeurs et élèves de seconde cette année.

Nos avertissements n'avaient pourtant pas manqué(*) auprès des responsables successifs du Ministère (depuis avril 81). Ils auront peut-être contribué à la mise en place — bien tardive — d'une commission nationale de suivi de la seconde, relayée par des commissions par disciplines et par des commissions académiques.

Deux représentants de la Conférence des présidents d'associations de spécialistes ont pu siéger à la commission nationale, dont un représentant de l'A.P.M.E.P. à trois des réunions. Nous avons siégé *ès-qualité* à la sous-commission mathématique, et nos régionales ont pu participer aux réunions académiques dans certains rectorats.

Dans ces diverses instances, l'A.P.M.E.P. a pesé afin d'obtenir des textes pour une interprétation modérée des programmes et des exigences d'orientation modérées. Ces travaux ont abouti à la publication dans les établissements de circulaires en ce sens.

(*) Lettres au Ministère d'avril 80, juin et septembre 81.

Nous regrettons certaines insuffisances (voir Bulletin n° 334), notamment sur la conception du baccalauréat, sur les questions d'effectifs et sur le manque de clarification des finalités des diverses sections. Nous ajoutons enfin qu'un examen plus attentif des rapports académiques par la commission nationale aurait pu attirer l'attention sur l'accroissement des effectifs en seconde à la rentrée et éviter les nombreuses "bavures".

— Programmes et structures de première et terminale.

Les problèmes de fond, comme nous le disions plus haut, demeurent :

- Une absence quasi-totale de réflexion et de discussions sérieuses avec les filières post-baccalauréat sur les modalités de l'examen et sur les débouchés et finalités des diverses sections (A₁, A₂, A₃, C, D ...).

- Au plan des moyens, le maintien d'effectifs surchargés quand nous demandions deux heures de dédoublement dans toutes les sections de première et de terminale.

Nous réaffirmons que ces éléments, sur lesquels nous sommes constamment intervenus depuis la phase initiale de la conception de la réorganisation du second cycle, doivent être clarifiés.

Nous avons protesté contre la publicité imprudente faite par le Ministère à un prétendu accord de notre part (communiqué du Supplément au Bulletin n° 332) à la création de la 1ère S dans ces conditions.

De même, nous ne sommes pas favorables, dans l'état actuel, à la réorganisation des classes de 1ère G et terminale G, pour laquelle les procédures de concertation nous semblent d'ailleurs bien légères.

Nous avons insisté, à plusieurs reprises, sur la nécessité d'un enseignement de 3ème langue pour grands débutants en 1ère A₂ si l'on voulait éviter de contraindre les élèves à s'orienter en 1ère A₁ dès lors qu'ils ne possédaient que deux langues.

Enfin, sur les programmes, nous renvoyons le lecteur à l'analyse publiée dans le Bulletin (n° 333 de février 82), et aux nombreuses réserves déjà exprimées sur les programmes de C et D dans les versions successives de leur élaboration.

— Des contacts nombreux.

Il est évident que sur un tel sujet, nous avons dû développer des contacts avec nos divers partenaires : autres associations de spécialistes, syndicats, parents d'élèves (S.N.E.S., S.G.E.N., F.C.P.E., P.E.E.P., conférence des présidents, et plus particulièrement U.d.P. et A.P.B.G.(1)).

Ces multiples contacts ont été l'occasion d'exprimer les motifs de nos diverses analyses, nos avis ou nos craintes sur les questions non encore abordées, et des échanges fructueux ont souvent permis certaines convergences dans les interventions.

(1) S.N.E.S. : Syndicat National des Enseignements de Second Degré (FEN)

S.G.E.N. : Syndicat Général de l'Education Nationale (CDFT)

F.C.P.E. : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (Fédération "Andrieu")

P.E.E.P. : Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (Fédération "Schlérét")

U.d.P. : Union des Physiciens

A.P.B.G. : Association des Professeurs de Biologie Géologie.

b. L.E.P.

Le travail de l'Association dans ce secteur, grâce notamment au dynamisme de la commission L.E.P.-E.N.N.A., commence à déboucher cette année sur des résultats concrets, dont nous espérons qu'ils continueront de se développer dans les années à venir : publication, conjointement avec l'U.d.P., de la brochure Maths et Physique en L.E.P., publications régulières de la commission dans le Bulletin, travaux dans les commissions "informatique" et "manuels scolaires".

Le noyau de militants actifs se renforce, plusieurs d'entre eux sont Candidats au Comité National pour 1983. Gageons que l'audience de l'Association dans ce secteur jusqu'ici peu représenté va croître rapidement...

Sur le plan officiel, une audience auprès de la Direction des Lycées (voir Supplément au n° 332) nous a permis d'exprimer un certain nombre d'attentes ; il reste encore beaucoup à faire pour obtenir une égalité de traitement avec les collèges et une réflexion sérieuse sur les programmes et examens, notamment pour les B.E.P.

PRÉSENCE D'ÉVARISTE GALOIS 1811 - 1832

Une publication A.P.M.E.P.
consacrée à l'un des mathématiciens le plus incompris de son époque
et dont les idées ont pourtant profondément marqué
l'évolution de la science

56 pages

dans un format exceptionnel : 21 × 29,7
illustrées de reproductions photographiques de pages manuscrites
d'Evariste Galois.

SOMMAIRE

- G. WALUSINSKI — *Evariste Galois et nous.*
- R. TATON — *Evariste Galois et ses contemporains*, suivi d'une bibliographie complète et de 16 documents.
- A. DAHAN — *L'œuvre algébrique d'Evariste Galois.*
- J. DIEUDONNÉ — *L'influence de Galois.*
- D. GUY — "*Mathématiques en fête*" au Collège et Lycée R. Rolland d'Argenteuil.

2. Développement de la vie interne de l'Association

Paragraphe voté à l'unanimité.

a. Secrétariat et fichier

Depuis le début de l'année, notre secrétariat est totalement autonome, et permet d'assurer la gestion courante des opérations nationales (Bulletin, adhésions, brochures...), avec quelques "accros" à la mise en route dont nous espérons la disparition complète l'an prochain. L'édition spécifique de documents pour les régionales a pu commencer cette année, et semble avoir répondu à un besoin (étiquettes autocollantes); elle devrait se développer en 1983 (listings, disquettes), et nous pourrions également obtenir des renseignements d'ordre statistique, et assurer des diffusions par type d'activité ou centre d'intérêt.

Le secrétariat, d'abord assuré par deux personnes pour la période de mise en place, est assuré depuis par une personne à temps plein.

M. Blondel continue d'assurer le secrétariat des brochures avec le dévouement que nous lui connaissons.

b. Bulletin, Supplément, brochures(*)

Pour beaucoup d'entre vous, le lien avec l'Association se manifeste surtout par la lecture des publications, Bulletins et Suppléments, brochures, bulletins régionaux. Durant l'année civile ont paru les brochures suivantes :

Jeux 1, par le groupe de travail "Jeux",

Mots VI (Grandeur, Mesure), par le groupe de travail "Mots",

et, bien sûr, les annales, avec cette année des recueils de sujets de C.A.P. et de B.E.P.

Sont en préparation, et paraîtront en 83 :

Evariste Galois, avec des articles sur l'œuvre et la vie de Galois,

Obstacles et déblocages en mathématiques, par Bruston,

Elem Math 7, aides pédagogiques pour le cours moyen (Géométrie).

L'année 1982 a été celle de l'envoi aux adhérents de 4 Suppléments au Bulletin (mars, mai, octobre, novembre), dont le principe avait été retenu au mois de janvier par le Comité National. Charge importante pour l'équipe rédactionnelle, le Supplément a permis de rendre plus accessibles des informations qui parvenaient trop tard ou à un nombre trop limité de personnes. Mais on ne s'improvise pas journaliste ! Le Comité de janvier 83 fera le point de cette expérience et étudiera des propositions d'améliorations des différentes publications.

Brochures, Supplément, Bulletin : leurs places respectives doivent être étudiées en fonction des aspirations de chacun. Tous doivent pouvoir y trouver, à un moment ou à un autre, sous une forme ou sous une autre, le document ou l'article recherché, l'information utile. Beaucoup voudraient que le Bulletin soit plus "ceci", moins "cela"... Les responsables des publications devront chercher les réponses en respectant la diversité des attentes et des publics, tout en préservant la cohérence de l'ensemble des publications. Aussi, que chaque adhérent n'hésite pas à proposer des contributions, de la solution à un problème à la critique d'un article paru dans le Bulletin, en passant par le compte rendu d'une expérience faite en classe (cf. Bulletin n° 335, p. 724).

(*) L'un des membres du Comité souhaite à ce propos que les brochures A.P.M.E.P. soient vendues en librairie. Le Bureau est mandaté pour étudier les aspects techniques de cette question (statut, fiscalité).

c. Régionales et commissions nationales

Depuis juin 1982, 9 Régionales (sur les 13 prévues par les nouveaux status) sont représentées par un élu au Comité National ; les Régionales de Dijon, Lille, Nantes et Strasbourg, également désignées par tirage au sort, n'ont pas proposé de candidats. Elles pourront le faire à nouveau en 1984, de même que les Régionales qui n'avaient pas été désignées cette année L'année 1983 sera celle des candidatures individuelles.

Le rajeunissement de nos institutions correspond à une régionalisation croissante du Ministère de l'Education Nationale, en particulier en matière de formation continue. Elle devrait renforcer le rôle des "conférences régionales" d'associations de spécialistes et le dialogue avec les mouvements pédagogiques au plan régional. La vie régionale est variable d'un lieu à l'autre : les conditions locales rendent plus ou moins facile l'organisation de commissions ou groupes de travail, conférences, expositions... La plupart des Régionales éditent un bulletin de liaison, parfois financé par un abonnement spécifique. Il est à noter que deux Régionales, Nantes et Lille, en sommeil depuis plusieurs années, ont redémarré. La Régionale de Lille œuvre à la préparation des Journées Nationales 1983.

Les commissions nationales permettent l'échange d'informations et préparent les interventions décidées par le Comité ou le Bureau. Elles se sont réunies à deux ou trois reprises dans l'année. Les groupes de travail se réunissent plus souvent, leur objectif est plus précis. Signalons d'ailleurs le travail important de plusieurs groupes : programmes de premier cycle, L.E.P., vie des établissements, mots, et la naissance d'un groupe de travail "brochure second cycle", qui étudie des thèmes d'activités ou des problèmes à proposer en première et terminale, notamment en vue du Bac 84. Signalons également le fonctionnement "Inter-IREM-A.P.M.E.P." de la commission Manuels scolaires, qui a publié une brochure remarquée sur les manuels de seconde.

d. Journées nationales et aide à la vie associative

Les Journées nationales, cette année les 23, 24 et 25 septembre à Poitiers, ont rassemblé près de 700 personnes autour d'intervenants qui présentaient leurs conceptions et leurs pratiques en matière d'utilisation de matériels dans l'enseignement des mathématiques (diapositives, informatique, transparents, calculatrices, films, etc...).

M. PAIR, Directeur des Lycées, y a présenté les grandes lignes de la politique du Ministère pour le second cycle, devant une assistance nombreuse qui lui rappelait souvent, parfois de manière un peu vive, les difficultés du terrain.

Ces Journées furent un grand moment d'échanges et de concertation. Comment, alors, ne pas être choqués de voir la participation de nos adhérents assimilée par certains responsables hiérarchiques à un congé pour convenance personnelle avec retenues sur salaire ? Nous aimerions croire qu'il ne s'agit là que d'une bavure isolée... Il est indispensable que le rôle de l'Association comme lieu de formation soit enfin reconnu, et que le Ministère ne se contente plus de déclarations généreuses sur le développement de la vie associative.

Enfin, notons la présence à ces Journées des représentants des syndicats d'enseignants, des fédérations de parents d'élèves, des mouvements et associations pédagogiques et de collègues étrangers.

Les prochaines Journées auront lieu à Lille les 22, 23 et 24 septembre 1983 sur le thème :

"Lutter contre l'échec en mathématiques".

3. Les grands dossiers. Evolution et réflexion

Vote sur ce paragraphe : 28 pour, 1 abstention, 0 contre.

L'un des intervenants a demandé, au cours du débat, pourquoi les contenus ne relèveraient pas également de structures décentralisées.

a. Innovation et vie des établissements

Chacun en est conscient, le type de fonctionnement actuel des établissements souffre de nombreuses inadaptations, face à des attentes sociales et à des besoins professionnels nouveaux. L'évolution quantitative des années 60 n'a pas été accompagnée d'une évolution qualitative indispensable à une véritable démocratisation, au plan des structures et au plan des contenus. Les grands thèmes de réflexions des missions Prost et Legrand (cf. infra) viennent d'ailleurs le rappeler, au-delà des conditions matérielles dont nous ne prétendons évidemment pas minimiser le rôle.

Depuis plusieurs années, l'A.P.M.E.P. avance dans sa réflexion en faveur de l'innovation et de la vie locale (cf. texte d'orientation 78 et Charte de Caen, textes parus dans les Bulletins 324 et 330 pour des secteurs innovation). Une nouvelle étape a été franchie en 1981 avec la création du groupe de travail "vie des établissements", qui a publié cette année plusieurs textes (voir Supplément n° 2 au Bulletin n° 335), et poursuit ses travaux pour l'émergence de pratiques nouvelles et de rapports différents dans les établissements.

Signalons également la disparition du CLEN(*), devenu trop lourd et trop hétéroclite au fil des années, et la reprise par l'A.P.M.E.P. et les CRAP(**) de relations plus souples avec les partenaires les plus dynamiques de l'ancien CLEN. Cette année, a été réalisée et diffusée dans les établissements une affiche commune AFEF - APMEP - APAME - CRAP - CEPI - ICEM - Ecole et Société, pour promouvoir l'initiative locale. D'autres travaux sont en cours pour 1983, avec notamment une démarche commune pour l'aide à la vie associative et l'étude de la gestion locale des matériels d'enseignement.

b. Formation des maîtres

Après la parution du rapport de Peretti en mars, ce fut la création progressive des Missions Académiques à la Formation Continue.

même si la concertation avec les divers partenaires (dont l'A.P.M.E.P.) existe réellement dans quelques académies, on peut déplorer dans l'ensemble une bureaucratisation importante et un manque de moyens assez général. La décentralisation apparaît peu, surtout si l'on se réfère au fonctionnement antérieur des IREM.

Il importera que chaque Régionale se saisisse de plus en plus activement (notamment avec les autres associations de spécialistes) de ces questions de formation.

(*) Comité de Liaison pour l'Education Nouvelle.

(**) Cercles de Recherche et d'Action Pédagogiques (Cahiers Pédagogiques).

(***) APAME: Association des Professeurs d'Activités Manuelles Educatives.

CEPI: Collectif des Equipes de Pédagogie Institutionnelle.

ICEM: Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet).

Le problème essentiel semble celui de la planification... et des moyens ! Alors que nous n'avons cessé de réclamer un plan de formation sur cinq ans, le Ministère n'a pas été en mesure de prévoir le manque de personnels dans le second cycle, et a organisé un concours à l'improviste alors que tant d'étudiants auraient pu s'engager dans la voie de la préparation au CAPES ou à l'Agrégation si le nombre de postes avait été annoncé à temps.

Du côté de l'élémentaire, nous avons réclamé avec l'AFEF que le recrutement exceptionnel d'instituteurs soit accompagné d'un plan de formation (cf. Supplément n° 1 au Bulletin A.P.M.E.P. n° 335 d'octobre 1982) et le SNI.PEGC a estimé que cette intervention était pertinente (cf. entrevue du 10.11.1982).

Nous avons fait connaître aux syndicats, à la presse, le risque de paralysie des IREM, suite à la notification trop tardive des décharges-animateurs. Soulignons ce paradoxe : le Ministère semble faire confiance aux IREM, puisqu'un tiers des chefs de mission sont d'anciens Directeurs d'IREM, puisqu'il a confié à l'IREM de Marseille l'organisation de l'Université d'été sur l'informatique.

Dans le même temps, faute de moyens, les IREM ont du mal à mettre en œuvre leurs projets initiaux de formation et de recherche... (cf. entrevue SNES du 15.10.82).

Il ne semble pas que l'attribution de décharges pour formation contribue à réduire les disparités de service des enseignants (cf. motion du Comité National d'octobre 81).

Nous espérons faire entendre (et comprendre !) notre point de vue à la Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques (COPREM), qui devrait voir le jour en 1983 (voir Supplément n° 2 au Bulletin n° 335 de novembre 82).

c. Informatique

Cette année a vu les premières mesures d'application du rapport Pair-Le Corre. L'équipement se poursuit, tantôt de manière cohérente (Lycées), tantôt de manière insuffisante ou peu claire (Collèges, LEP). Nous ne pouvons que dénoncer les mesures de saupoudrage en LEP, qui ne permettent pas une véritable utilisation pédagogique des matériels, et les mystères qui ont entouré l'équipement de certains collèges.

La formation se développe également avec des bonheurs variés ; il est sans doute trop tôt pour faire le bilan des divers centres de formation longue. Rappelons notre demande d'une politique claire de formation au niveau des collèges, de l'alignement à 100 heures de la formation dans les LEP, d'une coordination des diverses formations aux différents niveaux et d'un suivi largement défini au plan local par les formés eux-mêmes.

L'Association, sollicitée, a présenté un certain nombre de demandes concernant les productions futures de didacticiels.

d. Avenir des collèges, avenir des lycées

Nous avons participé aux réflexions engagées par les missions Legrand et Prost.

Le thème de la commission Legrand a fait la "une" de l'actualité enseignante. Rappelons-en les étapes pour ce qui concerne l'Association :

— Entrevue avec Louis Legrand le 29 janvier 1982.

- Présentation (cf. Supplément au Bulletin n° 332 de mars 82) de la mission Legrand).
- Dossier 1er cycle. Bulletin n° 334 de juin 82.
- Participation de certaines Régionales dans les commissions départementales.
- Débat à propos du questionnaire de L. Legrand, et notamment sur :
hétérogénéité/homogénéité
modalités du soutien
modalités du travail en équipe
évaluation.
- Poursuite du débat en commission 1er cycle, et examen des derniers développements.

Présentons quelques remarques en attendant de connaître les suites concrètes que le Ministère entend donner au rapport :

— Face à l'ampleur de tels problèmes, et sans dessaisir bien sûr les organismes "patentés", l'innovation dans les établissements nous semble devoir jouer un rôle fondamental (cf. échos, publiés dans le Supplément n° 2 au Bulletin 335, du Comité National de novembre 82).

— Au-delà des polémiques sur le service s'impose une réflexion approfondie sur sa définition.

— Il est indispensable de ménager un lien avec la réflexion sur l'amont (élémentaire) et l'aval (second cycle), si l'on veut parvenir à un système cohérent. Tel serait à notre avis le rôle de la future COPREM.

— Il faut également prendre en compte les contenus.

De ce dernier point de vue, un travail important a déjà été réalisé par le groupe A.P.M.E.P. sur les programmes de 1er cycle (voir Bulletin n° 334 de juin 82), et ce travail se poursuit par une étude des objectifs spécifiques de l'enseignement des mathématiques, et l'élaboration de grilles-classes comportant les "noyaux" indispensables à une progression harmonieuse. L'A.P.M.E.P. se trouve prête, de ce fait, à faire des propositions sur ces contenus.

Pour l'avenir des lycées, nous avons rendu compte (dans le Supplément de mai au Bulletin n° 333, dans les Suppléments n° 1 et 2 au Bulletin n° 335) des réflexions et du questionnement de la commission Prost. Nous avons commenté amplement les buts et les modalités retenus ; nul doute que le type de consultation retenu a suscité de grands espoirs chez de nombreux collègues de lycée et de LEP, et que les questions posées illustrent bien les problèmes ressentis par chacun dans son établissement.

L'avenir dira si le rapport issu de cette réflexion reprend en compte ces préoccupations, et si l'on peut aboutir, indépendamment de l'attribution de moyens nouveaux, à des améliorations substantielles de l'enseignement. Nous le pensons, qui n'avons jamais refusé la concertation sur les contenus.

Mais à l'inverse, nous attendons des responsables du Ministère, et ce pour tous les dossiers en cours (collèges, lycées, formation des maîtres), qu'ils ne tombent pas dans la solution de facilité qui consiste à justifier les réductions de moyens par l'innovation et la décentralisation. De ce point de vue, la manière dont s'est faite la réduction des horaires élèves en LEP ne peut que nous inspirer les plus vives inquiétudes.

En attendant, il convient de sauvegarder les quelques changements qui ont pu être mis en œuvre dans les établissements.

e. Vers une COPREM ?

Suite à notre demande constante, le Ministère envisage de créer une commission permanente de réflexion sur l'enseignement des mathématiques, qui prenne en compte l'indispensable cohérence entre les divers niveaux d'enseignement.

Madame Delpuch nous l'a écrit en juin, et Monsieur Pair, Directeur des Lycées, l'a annoncé officiellement aux Journées de Poitiers.

Le Comité National des 5 et 6 novembre derniers a souhaité un fonctionnement de cette commission en tant que structure de réflexion, indépendante de l'exécutif ; il a par contre clairement insisté sur la transparence indispensable entre le moment où les propositions sont faites et celui où les décisions sont prises. Il a réaffirmé la nécessité absolue de moyens en décharge et en secrétariat. Une audience auprès de M. Pair le 8 décembre nous a donné l'occasion de réaffirmer ces principes.

L'avenir nous dira si les conditions de mise en place (vers janvier ou février ?) répondent réellement à ces principes, et si l'A.P.M.E.P. peut ou non s'engager en conséquence dans la participation à cette instance.

En guise de conclusion

A la fin de cette année 1982, nous commençons à voir les résultats des grandes commissions de réflexion sur les collèges et le second cycle. La mise en place des structures de formation s'affine, mais nous ne pouvons prévoir exactement ce que seront les mesures concrètes qui y donneront suite dans les quelques années à venir.

Le rôle d'une COPREM nous paraît particulièrement important pour plusieurs aspects fondamentaux de notre enseignement.

Si la mise en place de cette instance se fait dans de bonnes conditions, si le minimum de moyens indispensables est accordé pour mettre en œuvre des innovations significatives dans les établissements, l'A.P.M.E.P. est prête, de son côté, à œuvrer pour l'amélioration de notre enseignement.

Dans le cas contraire, et si le Ministère persiste à ignorer les besoins de la vie associative, il nous sera impossible d'assurer pleinement notre rôle dans la lutte contre l'échec scolaire.

III. BILAN FINANCIER 1982

par Jacqueline BORNENS

approuvé à l'unanimité par le Comité National de janvier 1983.

| Recettes | 1980 | 1981 | 1982 |
|---|--------------|--------------|--|
| I. Cotisations et abonnements à valoir année 1983 | 1 367 522,02 | 1 384 485,51 | 1 434 944,67 372 280,00 |
| II. Publicité dans le Bulletin (T.V.A. comprise) | 57 492,28 | 73 655,25 | 84 521,43 |
| III. Ventes de brochures | | | |
| • sur bulletin de commande | 201 664,60 | 148 670,40 | 137 457,40 |
| • sur bulletin de commande 1983 | | | 67 417,00 |
| • vente de brochures directement par correspondance | 273 426,65 | 157 779,95 | 158 899,73 |
| IV. Trésor Public | | | |
| 1°) Reversement de la T.V.A. (7%) payée sur les bulletins à l'imprimeur (loi de 1976 sur les organismes à but désintéressé) | 24 970,45 | 26 886,82 | la récupération se fait dorénavant par déduction sur la TVA réglée chaque mois |
| 2°) Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne | | | |
| Livret A | 15 987,29 | 20 032,27 | 23 792,38 |
| Livret B | 33 325,80 | 63 698,08 | 84 178,88 |
| V. Subvention du Ministère de la Culture pour l'édition de la brochure "Evariste Galois" | | | 5 000,00 |
| VI. Indemnité MAIF consécutive aux dégâts causés au local lors de la démolition de l'immeuble contigu | | | 6 292,00 |
| | | | 2 374 783,49 |
| Report du 1 ^{er} janvier 1982 | | | 954 519,89 |
| | | | 3 329 303,38 |

| Dépenses | 1980 | 1981 | 1982 |
|--|------------------|----------------------|---|
| I. Ristournes régionales | 79 450,00 | 116 284,00 | 113 942,00 |
| II. Publications | | | |
| Frais d'impression : | | | |
| 5 Bulletins | 358 195,31 | 387 310,04 | 380 127,08 |
| 4 Bulletins rapides | — | — | 50 907,28 |
| Nouvelles brochures | 217 687,00 | 235 648,93 | 172 741,00 |
| Réédition brochures | 70 138,50 | 7 704,00 | — |
| III. Vie de l'Association | | | |
| 1°) Frais de gestion | | | |
| • Impressions diverses : Appels de cotisations. Bulletins de vote. Questionnaires. Affiches. Etiquettes. | | | |
| • Frais de papeterie : Papier à lettres. Enveloppes. Sachets. Etiquettes | 88 746,00 | 55 631,07 | 102 579,44 |
| 2°) Remboursement des frais de déplacement (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire) | 239 993,50 | 188 303,55 | 222 881,44 |
| 3°) Frais de fonctionnement | | | |
| • Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'Association. | | | |
| • Local : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts. | | | |
| • Machines à photocopier et à timbrer . | 56 056,05 | 97 128,29 | 102 103,04 |
| 4°) Traitements employés et cotisation Sécurité Sociale | 49 601,13 | 117 332,08 | 218 861,79 |
| 5°) T.V.A. (Reversement au Trésor sur publicité et vente de brochures) | 10 709,00 | 25 399,46 | 8 066,00 |
| 6°) Gestion informatique du fichier pour le CNDP | 34 083,18 | facture non parvenue | Le CNDP ne gère plus le fichier depuis le 1/01/1982 |
| IV. Frais de port (bulletins, brochures, bulletin de commande, vote, relance des impayés, appel cotisation 1982 et 1983, Math-Annales 1982 et 1983, brochures diverses) | 303 484,66 | 238 485,60 | 293 254,65 |
| V. Investissements | | | |
| Achat machine imprimante, machine à écrire. Contrats maintenance de l'ordinateur | 4 669,50 | 97 909,41 | 34 398,43 |
| VI. Impôts sur livret B de C.N.E. | rôle non parvenu | 7 997,00 | 15 286,00 |
| VII. Avance imprimerie | — | 50 000,00 | — |
| | | | 1 715 149,05 |
| A reporter au 1 ^{er} janvier 1983 | | | 1 614 154,33 |
| | | | 3 329 303,38 |

Ce bilan financier fait apparaître une augmentation de la réserve de trésorerie de l'Association due pour une grande part à la date de l'envoi des appels de cotisation.

Les appels de cotisation pour 1983 ont été effectués fin novembre 82. Les cotisations ont, par suite, commencé à rentrer dès le début décembre 82. Aussi, le bilan 1982 n'est-il pas tout à fait comparable à celui de 81, tant du côté "recettes", que du côté "dépenses" où l'exercice 82 a supporté, en plus, les frais liés à l'impression et à l'envoi de l'appel de cotisation 83 et à l'envoi des Math-Annales 82, sorties plus tôt par Cedic.

A. La comparaison des trois années appelle quelques commentaires :

Côté Recettes :

- *Cotisations* : On peut noter une augmentation de 3,65% par rapport à 1981, alors que les dites cotisations 82 ont augmenté de 18% par rapport à 81. Cette différence s'explique par la défection d'environ 1600 adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation 82.

- *Intérêts des livrets de Caisse d'Epargne* : Les intérêts sont importants. Les membres du Comité ont cependant suggéré, à la dernière réunion du Comité, d'étudier un autre mode de placement du fond de trésorerie.

Côté Dépenses

I. Ristournes Régionales :

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée chaque année au Comité de juin : (en 80 : 10 F en "liquide" et 12 F en "brochures" ; en 81 : 12 F et 15 F ; en 82 : 18 F et 10 F).

Certains Régionales n'avaient pas encore envoyé leur compte rendu financier au 31 décembre 82 et n'avaient donc pas encore reçu leur ristourne.

II. Publications :

- *Impression Bulletin* : Dépense comparable due au fait qu'il y a eu moins de pages sur l'année 1982.

- *Impression Bulletin rapide* : Il s'agit d'une nouvelle publication.
(Bulletin n° 332 : 84 030 F ; n° 333 : 90 160 F ; n° 334 : 73 590 F ; n° 335 : 68 573 F ; n° 336 : 63 876 F.
Bulletin rapide mars : 12 296 F ; mai : 13 775 F ; octobre : 12 293 F ; décembre : 12 542 F).

III. 1°) Frais de gestion :

- L'exercice 80 a supporté l'appel de cotisation 81. Par le jeu des factures, l'exercice 81 n'en n'a pas supporté. Par contre, l'exercice 82 a supporté l'appel de cotisation 82 (31 273 F) et les appels de cotisations 83 (27 589 F).

- Comme chacun sait, jusqu'au 1^{er} janvier 1981, le C.N.D.P. gérait le fichier de notre Association : les appels de cotisation étaient imprimés par le C.N.D.P. et facturés en partie à l'A.P.M.E.P. Les étiquettes pour les envois divers étaient également fournies par le C.N.D.P. qui a accepté d'en fabriquer jusqu'en février 82. L'A.P.M.E.P. réglait une facture globale en fin d'année.

Désormais, les étiquettes pour tous les envois de bulletins, brochures ou appels sont fabriquées au local, y compris pour les envois des Régionales qui en font la demande.

III. 2°) Frais de déplacement :

L'augmentation de 18% correspond à l'augmentation des transports et au nombre important de réunions auxquelles ont participé les membres du Comité et du Bureau au cours de l'année 1982.

III. 4°) Traitements employés :

Le secrétariat a été particulièrement étoffé pendant le 1^{er} semestre 1982 pour permettre l'introduction du fichier dans l'ordinateur. Actuellement, et cela depuis le 1^{er} juillet 82, une secrétaire à temps plein travaille au local (indice 302 de la fonction publique).

III. 5°) T.V.A. :

Désormais, le Trésor ne reverse plus directement à l'Association la T.V.A. qu'elle a payée à l'imprimeur, sur l'impression des Bulletins (côté Recettes : rien en 1982). Cette récupération se fait par déduction sur les versements mensuels que doit l'Association au titre de la T.V.A., sur les ventes de brochures, abonnements et publicité dans le Bulletin.

IV. Frais de port :

Le montant des frais de port supportés en plus par l'exercice 82, pour les envois avancés de cotisation, s'élève à 53 729 F.

V. Investissements :

Pour compléter l'installation d'un micro-ordinateur, une machine imprimante a été achetée.

B. Projets

Le local se trouvant trop exigu pour stocker bulletins et brochures, et ne pouvant abriter deux réunions de commissions simultanées, il a été envisagé de s'agrandir. Le Comité de janvier a donné son accord pour l'achat d'une boutique proche de la rue du Jura, dans laquelle des travaux importants seront à faire, mais qui a l'avantage d'avoir une cave voûtée de 90 m², ce qui n'est pas très fréquent à Paris.

Chacun connaît l'adresse du secrétariat. Alors, "si vous passez par là...".

Paris, le 5 février 1983

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur de l'A.P.M.E.P. sont entrés en vigueur l'an dernier : il est donc prévu de pourvoir, cette année, la moitié (14) des sièges nationaux.

D'aucuns pourront s'étonner que seuls, 14 candidats se présentent à leur suffrage. Il ne faut pas oublier que le nouveau Comité National est plus important que l'ancien (10 membres seulement sont sortants), et que les élections tous les deux ans de représentants de Régionales puisent dans les forces vives de celles-ci : l'an dernier, 10 membres et 10 suppléants ont été élus, l'an prochain 13 Régionales présenteront chacune candidats et suppléants.

Le soutien que chaque candidat a reçu de sa propre Régionale ou d'une commission nationale atteste de son militantisme. Par ailleurs, conformément à l'article 13 du règlement intérieur, le Comité National a décidé d'apporter son soutien aux candidats relevant de cycles ou types d'enseignement peu représentés dans l'Association : professeurs de LEP, enseignement élémentaire, enseignement supérieur : ce sont les six premiers candidats de la liste ; leur ordre de présentation a été défini par un tirage au sort en Comité, tout comme celui des autres candidats.

*
* *
*

Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des déclarations de candidature au Comité National.

Vient de paraître...

Obstacles et déblocages en mathématiques

par Michel Bruston et Claude Rouxel

A la lumière d'une expérience en formation d'adultes au Conservatoire National des Arts et Métiers, une réflexion sur les difficultés d'apprentissage en mathématiques (logique, écriture symbolique, vocabulaire, utilisation des variables, mesure et nombre, etc.) et des outils pour surmonter certaines de ces difficultés.

Un ouvrage très riche, qui peut amener à aborder sous un angle différent certains des concepts présentés en formation initiale.

112 pages. 51 F. A commander auprès de votre Régionale ou à A. Blondel (voir adresse dans le Bulletin).

Jean-Claude SACHET
LEP
28100 Dreux

soutenu par la
Régionale d'Orléans-Tours

Enseignant dans un LEP annexé à un Lycée Technique à Dreux, Eure-et-Loir, je présente ma candidature pour soutenir l'action de la commission LEP-ENNA, persuadé que l'A.P.M.E.P. a un rôle important à jouer dans l'enseignement technique dit court, où elle est actuellement insuffisamment représentée.

Membre du Bureau de la Régionale A.P.M.E.P. d'Orléans-Tours, chargé plus particulièrement des questions concernant les LEP, j'ai commencé à mener une action de concertation sur des thèmes tels que :

- Comment sont ou doivent être appliqués les nouveaux horaires et programmes de Quatrième et Troisième préparatoire ?
- Que faire pour mieux adapter notre discipline aux besoins de chaque spécialité professionnelle ?
- Quels manuels, pour quelle utilisation ?
- Quels seront les nouveaux programmes de BEP ?
- Comment intégrer convenablement l'usage des calculatrices dans nos classes ?
- Où en est le plan d'équipement des LEP en micro-ordinateurs ?

A propos de ce dernier point, et me trouvant dans un établissement équipé de 8 micro-ordinateurs, j'ai commencé une réflexion sur le terrain concernant des classes de CAP et BEP industriels, en utilisant l'outil informatique dans mon enseignement. Un groupe de collègues PEG maths-sciences se constitue actuellement pour réaliser un logiciel spécifique au LEP.

Prêt à apporter mon concours au développement des réflexions et actions que doit nécessairement assurer l'A.P.M.E.P. dans le domaine des LEP et de la place que doit y tenir l'enseignement des mathématiques, je me joindrai avec plaisir à l'équipe déjà engagée sur ce terrain.

*
* * *

Claude PAGANO
LEP
83500 La Seyne-sur-Mer

soutenu par la
Régionale de Nice

Membre de la Commission Jeux et de la Commission de l'Enseignement Technique court, je présente ma candidature au Comité National.

Je souhaite que l'A.P.M.E.P. mène sa réflexion, puis son action, sur les points suivants :

— faciliter la formation initiale, professionnelle et générale des 14-16 ans, c'est-à-dire améliorer les conditions de travail dans les LEP afin que la formation continue des 16-18 ans en 1985 et des 18-25 ans en 87 ne soit plus aussi difficile à mettre en œuvre et qu'elle puisse mieux s'adresser à ceux qui aspirent à un approfondissement des connaissances ou à une spécialisation ;

— faire reconnaître la valeur éducative du jeu (pas le tiercé, ni le loto, les média s'en chargent), donner leur vraie place aux clubs mathématiques dans les écoles (réactualiser la circulaire 72-302 du 4/07/72), intégrer partout où c'est possible une ludothèque au C.D.I.

Je me propose d'œuvrer au Comité National dans ce sens.

Michel WOROBEL
Ecole Normale
89000 Auxerre

soutenu par la
Régionale de Dijon

La question des manuels scolaires est, sans aucun doute, un sujet auquel tous les enseignants, ceux de Mathématiques en particulier, sont confrontés. La Régionale A.P.M.E.P. de Dijon, bien consciente de l'importance de la réflexion dans ce domaine, est tout à fait favorable à la candidature de Michel Worobel au Comité National.

Je présente ma candidature au Comité National pour y travailler dans la ligne générale de l'équipe actuelle.

Adhérent à l'A.P.M.E.P. dès mes débuts dans l'enseignement, animateur à l'IREM de Dijon, je participe depuis plusieurs années à des activités de formation continue et de recherche pédagogique.

Je participe également au groupe A.P.M.E.P. - Inter-IREM sur l'Analyse des manuels scolaires dont j'assume actuellement la responsabilité. Je me propose de continuer à travailler sur ce sujet au sein du Comité National car le rôle des manuels me semble au moins aussi important que celui des programmes : c'est à travers les manuels que les programmes sont en général perçus et que s'établit (trop !) souvent la pratique enseignante.

Par ailleurs, il me semble souhaitable que la réflexion sur les manuels scolaires ne se limite pas à un petit groupe de "spécialistes(!)" mais s'étende à tous les enseignants. En effet, cette réflexion sur les manuels, qu'elle soit conduite à partir de la mini-grille actuelle de l'A.P.M.E.P., ou de tout autre moyen d'évaluation, me paraît profitable car elle nous amène à réfléchir sur notre conception du rôle du manuel, sur notre lecture du manuel, sur la lecture que peut en avoir un élève, toutes choses qui font notre conception de l'enseignement.

Enfin, en tant que formateur, je souhaiterais approfondir la place et le rôle que doivent jouer les manuels scolaires dans la formation initiale et continue des enseignants : un manuel scolaire peut-il, doit-il s'insérer dans une stratégie pédagogique ? Comment ?

*
* *
*

Daniel TANRÉ
Université
80000 Amiens

soutenu par la
Régionale de Picardie

Actuellement président de la Régionale de Picardie, j'essaie, avec quelques collègues, de garder une vie active à l'Association : nous avons organisé les Journées Nationales en 81 et plusieurs Journées Régionales chaque année. Les difficultés dues à une dispersion géographique, les contacts avec les instances administratives, les problèmes rencontrés lors de la mise en place d'une manifestation, et, surtout à la veille de réformes, la circulation de l'information sont le lot de nos préoccupations. La surprise (mais en est-ce bien une ?) est de constater que les enseignants, malgré les charges de leur travail, se déplacent aux Journées Régionales de l'Association pour "faire des maths" ; cet aspect ne doit pas être oublié.

Je suis par ailleurs enseignant à l'Université et ai animé des stages IREM à diverses reprises. A ce titre, je m'intéresse plus particulièrement aux liaisons Secondaire-Supérieur et aux problèmes de formation.

Habituées à travailler ensemble au sein de leur Régionale, les deux candidates suivantes, à qui le hasard a attribué deux numéros d'ordre consécutif, ont rédigé une déclaration commune.

Marie-José BALIVIÈRA
LEP
88110 Raon l'Etape

soutenues par la
Régionale de Nancy

Odile BACKSCHEIDER
LEP Bâtiment
57158 Montigny-les-Metz

Participant à la Commission Technique court de l'A.P.M.E.P., nous présentons notre candidature au Comité National, notamment pour y faire entendre les préoccupations de l'enseignement en LEP et œuvrer à la promotion de l'enseignement technique au sein de l'enseignement public.

Approuvant les orientations de l'A.P.M.E.P. dans leur ensemble, nous travaillerons plus particulièrement en vue de la mise en place de la formation continue des enseignants et du renforcement du rôle des IREM.

*
* * *

Christian GRABIAS
Collège Amidonniers
31200 Toulouse

soutenu par la
Régionale de Toulouse

Conscient du rôle joué par l'A.P.M.E.P. pour l'amélioration de l'enseignement des mathématiques, je pose ma candidature au Comité National pour

- lutter contre l'échec scolaire dans les collèges,
- aider à mettre en place une véritable liaison entre le primaire et le cycle d'observation,
- organiser le temps scolaire pour l'adapter au rythme personnel de chaque élève,
- agir pour une véritable formation continue permanente des enseignants.

*
* * *

Antoine BODIN
Collège
25290 Ornans

soutenu par la
Régionale de Franche-Comté

Le bureau de la Régionale de Franche-Comté de l'A.P.M.E.P. apporte son plein soutien à cette candidature, compte tenu des nombreuses activités de notre collège tant au sein de l'IREM de Besançon que de la commission nationale Evaluation de l'A.P.M.E.P.

Après 14 années d'enseignement en lycée successivement au Sénégal et en Côte d'Ivoire, je suis depuis 1974 professeur au collège d'Ornans près de Besançon. Animateur à l'IREM depuis 6 ans, je suis parallèlement engagé dans les actions de formation issues du rapport De Peretti (module 7 : évaluation).

Depuis longtemps, j'ai fait miens et essayé avec plus ou moins de bonheur de traduire dans ma pratique les principes de l'A.P.M.E.P. : "faire en sorte que, dans la réalité, tous les enfants aient le même accès aux mathématiques, de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire... Des méthodes diversifiées doivent permettre, dans une même classe, à tous les enfants d'acquérir la formation mathématique jugée indispensable à tous, par les voies et avec le temps nécessaires à chacun... La poursuite de ces objectifs... impose à notre enseignement de se transformer en profondeur" (Charte de Caen 1972).

Ces idées m'ont conduit à m'intéresser au développement de l'utilisation des techniques audiovisuelles puis aux questions touchant à l'évaluation. Ayant lu le R de IREM comme une invitation à la Recherche plutôt qu'au Recyclage, j'ai été amené à faire un DEA de didactique des mathématiques à Strasbourg. J'en ai, en particulier, retiré la conviction qu'une réflexion sérieuse sur les conditions d'une amélioration de l'enseignement des mathématiques ne peut plus faire l'économie du passage par l'éclairage de la didactique, la prise en compte des concepts qu'elle élabore et des connaissances qui se dégagent dans ce domaine. Ce qui ne signifie nullement que ceci puisse se réduire à cela.

A l'A.P.M.E.P., je participe depuis plusieurs années au travail de la Commission Evaluation dont je viens d'accepter la responsabilité après le départ de Marie-Claire Dauvisis. Je suis convaincu que les procédures habituelles d'évaluation sont un frein à toute innovation, que l'évaluation joue bien son rôle de révélateur de l'échec scolaire mais qu'elle est aussi, en partie, responsable de cet échec. On ne pourra mettre en place des "méthodes diversifiées" d'enseignement si en même temps ne sont pas favorisées des méthodes diversifiées d'évaluation. L'Association doit être en mesure de faire des propositions dans ce sens et c'est l'un des objectifs de la commission. Il y aura aussi des positions à prendre par rapport au futur baccalauréat, au problème de l'orientation en fin de seconde, aux unités capitalisables, etc...

Je me suis laissé convaincre qu'il était souhaitable dans ces conditions d'être élu au Comité et c'est la raison de cette candidature.

MOTS VI est paru !

Cette brochure est consacrée à un seul sujet :

GRANDEUR - MESURE

qui tout en étant, par nature, interdisciplinaire, concerne les enseignants de mathématiques de tous les niveaux.

MOTS VI comporte trois parties :

- Grandeur et nombre - Mesure d'une grandeur
- Les grandeurs entre elles
- Considérations pédagogiques

Comme d'habitude, la Commission MOTS, tout en se défendant de vouloir légiférer, ne se prive pas de critiquer les notations et le vocabulaire habituel en la matière.

Marie-Hélène CHAUSSEAU
Collège R. Descartes
86100 Chatelleraut

soutenu par la
Régionale de Poitiers

Adhérente à l'A.P.M.E.P. depuis mes débuts dans l'enseignement, je suis membre du Comité Régional voilà plusieurs années et je pense qu'il est nécessaire de renforcer les liens entre les Régionales et le Comité National.

Participant depuis deux ans à une expérimentation INRP sur "la mise en œuvre des formes d'emploi du temps souples" (le temps : outil pédagogique), je pense qu'il est possible de créer des conditions favorisant l'initiative, le travail d'équipes — en mathématiques mais aussi pluridisciplinaires —, les échanges et la réflexion. Je souhaite que l'A.P.M.E.P. contribue encore davantage à la coordination entre les mathématiques et les autres disciplines.

Il est nécessaire de développer les liaisons entre les différents cycles d'enseignement, fixer ensemble les objectifs du niveau "n" pour aborder le niveau "n + 1", dans les meilleures conditions, et favoriser ainsi l'adaptation de l'élève à l'entrée dans chaque cycle. Certaines difficultés peuvent être surmontées par un effort collectif qui conduira à des changements d'attitude.

L'A.P.M.E.P. doit poursuivre son action pour encourager la constitution d'équipes, favoriser un enseignement centré sur l'élève (permettant de développer l'apprentissage de la responsabilité et l'autonomie), et pour que soit mise en place une véritable formation initiale et continue de tous les enseignants (redonner aux IREM la place qu'ils méritent).

C'est dans cet esprit que je sou mets ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P.

*
* * *

Marc LAURA
Lycée de Poissy
78300 Poissy

soutenu par la
Commission Nationale Evaluation

Depuis plusieurs années, j'ai eu l'occasion de m'intéresser, tant à l'IREM Paris-Nord qu'au sein de l'A.P.M.E.P. (Commission Evaluation), à plusieurs problèmes relatifs à notre enseignement : trouver des modes d'évaluation formative, améliorer l'analyse des erreurs, définir les objectifs de notre enseignement, les expliciter plus clairement dans les textes de problèmes, d'exercices, étudier leur insertion dans une pédagogie par objectifs et une approche par "thèmes".

Ces préoccupations et ces activités m'ont également amené à animer des équipes en informatique. Ici encore, il reste à travailler pour élaborer des logiciels ouverts, plus adaptés à l'expression de l'élève.

Toutes ces améliorations possibles de notre pédagogie supposent cependant que soient remplies un certain nombre de conditions, en particulier l'extension des dédoublements pour travaux dirigés en Première et Terminale, la cohérence dans la politique suivie en matière d'informatique ("de la maternelle à l'Université"...).

L'A.P.M.E.P. doit continuer de lutter en ce sens, et c'est la raison de ma candidature au Comité National.

Georges BORION
Collège
86000 Poitiers

**soutenu par la
Régionale de Poitiers**

Membre de l'A.P.M.E.P. depuis mes débuts, participant à la vie de la Régionale de Poitiers et au groupe de travail "jeux" sur le plan national, ma candidature a pour but de répercuter, au niveau national, les activités et les motivations qui m'ont toujours inspiré dans ma démarche pédagogique.

Sans renier les moyens pédagogiques qui ont fait leurs preuves, je pense qu'il faut diversifier l'enseignement en l'axant vers l'élève et remédier à l'échec scolaire par une évolution permanente de la pédagogie en tenant compte des progrès technologiques : audiovisuel, film, vidéo, rétroprojecteur, informatique (de la calculatrice à la table traçante), matériel ludique et tout autre support didactique, ces moyens devant permettre de développer l'esprit critique et de recherche.

Je suis pour une coordination entre les disciplines, afin d'arriver à une vraie interdisciplinarité et une véritable ouverture sur la vie.

Je suis attaché à l'existence et à la défense des IREM, seul moyen valable actuellement pour une vraie formation continue des maîtres.

*
* * *

Evelyne LAROUSSE
Collège Antoine Watteau
94130 Nogent-sur-Marne

**soutenue par la
Régionale d'Ile de France**

La Régionale d'Ile de France est très favorable à la candidature d'Evelyne Larousse, qui assume de nombreuses tâches au sein du Comité Régional et anime le groupe de travail national "Vie des établissements".

Enseignante de collège et adhérente à l'A.P.M.E.P. depuis plusieurs années, je participe à diverses activités de l'association et plus particulièrement depuis un an au groupe de travail "Vie des établissements".

Je souhaite que l'A.P.M.E.P. poursuive son action afin de promouvoir un nouveau style éducatif allant dans le sens d'une plus grande responsabilité des partenaires de l'école. L'élaboration de projets en commun, en développant les facultés créatrices, les aptitudes à réaliser et à gérer ensemble, est un moyen de contribuer à la formation personnelle et sociale.

La lutte contre l'échec scolaire exige une évolution permanente du système éducatif et les enseignants de mathématiques que nous sommes doivent contribuer à ce renouvellement. L'A.P.M.E.P. peut y aider :

- en poursuivant sa participation aux réflexions nationales qui se mènent actuellement,
- en œuvrant pour la mise en place d'une véritable formation continue en liaison avec la recherche en didactique et en sciences de l'éducation,
- en assumant ses rôles d'information et de liaison des adhérents afin de diffuser et multiplier les initiatives.

C'est dans ce sens que je présente ma candidature au Comité National.

Annie MICHEL-PAJUS
Lycée Joffre (mathématiques spéciales)
34000 Montpellier

soutenu par la
Régionale de Montpellier

Je présente ma candidature au Comité parce que j'estime que l'A.P.M.E.P. a un rôle fondamental à jouer en liaison avec les autres organisations professionnelles, syndicales, pédagogiques, etc... dans l'évolution de notre métier, notamment :

- par l'information qu'elle répand et le lien qu'elle crée entre tous ceux qui s'intéressent aux mathématiques et à l'enseignement,
- par son poids vis-à-vis des instances qui décident du contenu et des modalités de notre travail.

*
* *
*

André LAURENT
Lycée Marseilleveyre
13000 Marseille

soutenu par la
Régionale de Marseille

“On continuera à utiliser largement les calculatrices” (Extrait des nouveaux programmes de Terminale C et D).

Y sommes-nous préparés ? Quelle formation avons-nous reçue ? Nos lycées sont, ou seront, équipés de micro-ordinateurs : pourquoi, trop souvent, écarte-t-on les professeurs de mathématiques des “stages lourds” en informatique ? et que penser de ces stages ?

De même, sommes-nous préparés à enseigner dans des secondes indifférenciées de 35 élèves et plus ? Que nous a-t-on dit des finalités de cet enseignement ? de son évaluation ? des “stages de réflexion sur les nouveaux programmes” limités à un ou deux jours, est-ce bien sérieux ?

La formation continue, qui est un droit pour tous les travailleurs, n'est un fait que pour un très petit nombre d'enseignants. Souvent, cette formation nous est proposée au rabais, dans des stages squelettiques mis en place à la hâte. Au lieu de précéder l'événement, elle le suit.

L'A.P.M.E.P. doit poursuivre sa réflexion et ses actions pour que nous soit donnée une formation continuée sérieuse et de haut niveau. Elle doit être présente dans toutes les instances de concertation, et y défendre une réelle amélioration de l'enseignement des mathématiques. C'est dans cet esprit, et soutenu par la Régionale de Marseille, que je pose ma candidature au Comité National.